



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

66 N° 2 1939

La race, la raison et le Christ

Dossier : Racisme et christianisme

Joseph FOLLIET

p. 204 - 231

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-race-la-raison-et-le-christ-2987>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

LA RACE, LA RAISON ET LE CHRIST

Il y a quelques années, je présentais à l'Institut Catholique de Paris une thèse de philosophie sur le droit de colonisation. Comme j'avais consacré de nombreuses pages aux théories et pratiques racistes, l'un des examinateurs me fit observer, au cours de la soutenance, que ce chapitre constituait un excursus, pour ne pas dire un hors d'œuvre, et il m'adressa le reproche d'avoir perdu mon temps, ma jeunesse et le peu de gravité que je possédais à semblables bagatelles de la porte. Je répondis comme je pus. Depuis, l'histoire s'est chargée de résoudre la question disputée.

En moins d'une décade, voici le racisme parvenu à sa promotion. Alors qu'il faisait, en 1928, figure de pièce de musée, bonne à distraire les amateurs de tératologie doctrinale, il a gagné, aujourd'hui, non seulement l'audience de vastes masses humaines, mais encore le pouvoir et tout ce que comporte le monopole des leviers de commande, dans l'un des plus denses et des plus remuants empires de l'Europe. Il n'est plus opinion privée, ni dogme de parti, mais doctrine d'État ou, plus précisément, religion d'État. En face du bolchevisme, il se pose comme un rival : il est, lui aussi, une *Weltrevolution*, une révolution mondiale. En face des religions positives, il prend l'aspect d'une révélation nouvelle. En face de l'Église, il s'affirme une contre-Église, de manière bien plus nette, plus brutale et plus efficiente que la franc-maçonnerie, contre-Église du siècle passé.

On peut affirmer qu'il vient de recevoir la suprême consécration qui marque l'apogée d'une doctrine fausse : la condamnation de l'Église, qui cloue les erreurs à l'histoire de la pensée. Car les théologiens ont la mémoire longue. Il se peut que d'ici quelques siècles, les foules aient oublié jusqu'au nom du racisme. Les manuels de théologie n'omettront pas de le mentionner, à côté du patripassianisme et des hérésies joachimites, avec les erreurs de Wycliff, de Madame Guyon et de Febronius.

Le racisme a été l'objet d'un grand honneur. Tout comme les mythes du XIX^e siècle dont il est, d'ailleurs, l'enfant légitime, il a mérité un Syllabus (1). Ainsi, la pensée romaine, par une

(1) C'est la lettre de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, adressée, en date du 13 avril 1938, aux recteurs de toutes les Universités catholiques du monde. Voir le texte ci-dessous.

dialectique qui déconcerte beaucoup de profanes va droitement, en pleine continuité logique, d'un syllabus à l'autre, d'une condamnation qui paraissait frapper « à gauche », à une autre qui semble tomber « à droite ».

Il est indispensable que les fidèles prennent une juste conscience du péril raciste — l'un des plus effroyables qui aient menacé le christianisme depuis le début de ce siècle — et une pleine intelligence de la condamnation par laquelle l'Eglise défend le dépôt du Christ. Une éducation des catholiques sur ce point s'avère d'autant plus urgente que le racisme envahit une grande nation de tradition catholique, l'Italie, et qu'en pays de langue française, où l'on ne connaît guère la pensée hitlérienne que par l'information avare et souvent infidèle des journaux, beaucoup de catholiques sentent, au fond d'eux-mêmes, une secrète sympathie pour le mouvement de Hitler, dans lequel ils ne veulent voir qu'une défense de l'ordre, c'est-à-dire de la conception de vie qui obtient leur assentiment.

On pressent l'intérêt actuel de l'étude philosophico-théologique que nous devons consacrer au racisme, selon le plan de ce numéro. On voudra bien en excuser le caractère schématique : il nous faudrait plusieurs volumes et nous ne disposons que d'un article. Du moins, nous efforcerons-nous, dans les limites qui nous contiennent, au maximum de précision et d'objectivité. Nous voulons critiquer le racisme, donc, au sens étymologique du mot, lui rendre justice, en condamner énergiquement les pétitions de principes et les paralogismes, en dénoncer les impiétés et les blasphèmes, mais aussi lui donner quitus des vérités qu'il convoie, parmi le chaos bruyant des sottises et des paradoxes.

Les postulats racistes.

Si, après avoir superposé les diverses théories racistes sans tenir compte des originalités ou des excentricités particulières, on cherche ce qui forme le fonds commun de Gobineau, de Vacher de Lapouge, de Houston Stewart Chamberlain et d'Alfred Rosenberg ⁽²⁾, on obtient assez facilement une chaîne de postulats qui résume la doctrine de l'École.

(2) Cfr Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin-Didot ; Vacher de Lapouge, *L'aryen, son rôle social* ;

Le racisme part d'un phénomène empirique, constaté depuis qu'il y a des hommes, et qui éprouvent le besoin d'affirmer leurs différences : l'existence, parmi l'espèce humaine, de races diversifiées par leurs caractères anatomiques, biologiques et, dans une certaine mesure au moins, psychologiques. Mais, alors que l'expérience commune se borne à enregistrer le fait, le racisme attache une importance primordiale à cette répartition des hommes qui, pour lui, devient le fondement d'une conception du monde où la race est, à la fois, point de départ, critère majeur et aboutissant ultime.

Notons d'ailleurs que le racisme, dès ses premières démarches, affirme fortement son hypothèse conductrice. Les races humaines ne lui apparaissent pas tant comme des dynamismes biologiques en perpétuelle évolution, que comme un donné statique, dont l'évolution, si elle doit avoir lieu, ne saurait être abandonnée à la contingence, mais exige l'intervention des volontés humaines, décidées à suivre le plan de la nature. Les races humaines sont conformes à des types essentiels d'humanité. Malgré les brassements des peuples et les mélanges des sangs, il existe encore des races pures, fidèles à leur type ou, du moins, relativement pures et fidèles.

Le phénomène racial ne porte point uniquement ses effets sur le plan physique ; il s'annexe le plan de l'esprit. Les qualités de l'intelligence et du cœur entretiennent des relations étroites et déterminées avec les qualités physiques. La pureté et la richesse du sang correspondent aux puissances spirituelles. *Erde, Blut und Geist*, sol, sang, esprit, ces termes sont, d'une certaine manière, synonymes. Ce que résume la troisième proposition condamnée par le récent syllabus : « *C'est du sang, siège des caractères de la race, que toutes les qualités intellec-*

Les sélections sociales, Paris, Fontemoing ; Houston Stewart Chamberlain, *Les Assises du XIX^e siècle*, Paris, Payot, trad. Pierre Godet ; Ch. Andler, *Les origines du pangermanisme*, Paris, Conard ; Adolf Hitler, *Mein Kampf*, Paris, édition Sorlot, la seule à peu près exacte ; François Perroux, *Les mythes hitlériens*, Lyon, Sorlot ; E. Vermeil, *Les Doctrinaires de la Révolution allemande*, Paris ; A. Rosenberg, *Der Mythos des XX. Jahrhunderts*, (Je n'en connais pas de traduction française) ; Robert d'Harcourt, *l'Evangile de la Force*, Paris, Plon ; H. Mankiewicz, *Le national-socialisme allemand ; ses doctrines et leurs réalisations*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1937.

tuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale ».

L'existence de telles relations entre la race et l'esprit permet de supposer que, parmi les différentes races, l'établissement d'une hiérarchie est *possible*, soit par la simple expérience soit par recours aux méthodes scientifiques. L'unique difficulté consiste à trouver le ou les critères qui conduisent de la hiérarchie *possible* à la hiérarchie *réelle* : c'est ici que les racistes se divisent selon leurs préférences, les uns employant des critères biologiques, les autres préférant se servir de la psychologie ou de l'histoire. Ce qui ne les empêche pas de sauter allègrement le fossé et de conclure, après quelques démonstrations d'inégale valeur probante, à la *réalité* d'une hiérarchie parmi les races humaines.

A ce point encore, les préférences personnelles provoquent des divisions. Il y a, ne l'oublions pas, des racistes noirs, des racistes chinois ou japonais, des racistes juifs. Néanmoins, le courant le plus fort, de nos jours, aboutit à la classification suivante : au bas de l'échelle, les races noires ; au milieu, les races jaunes, avec, on ne sait... ou l'on sait trop pourquoi, une exception pour les Japonais, traités comme appartenant à une race supérieure ; au sommet, les races blanches, qui deviennent, à leur tour, l'objet d'une classification et d'une hiérarchie nouvelles. La primauté appartient sans conteste à la race nordique ou aryenne (on ne s'accorde point sur les termes exacts), les grands hommes blonds aux yeux bleus, animaux de proie et de guerre, d'initiative et d'aventure. Entre les différentes races, il y a de véritables différences de nature (pour certains racistes allemands, l'union des non-nordiques et des singes pourrait être féconde) ou, tout au moins, des différences accidentelles si profondes qu'elles équivalent à une diversité d'espèce. Ainsi que le porte la première proposition condamnée par le syllabus : « *Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute* ».

Dans cette perspective, le mélange des sangs, le *métissage* prend l'allure d'une déchéance individuelle et d'un fléau social. Il souille la pureté de la race et dégrade l'énergie humaine. En fait, il est non seulement un mal physique, mais, dans l'ordre

moral, un crime, le péché contre le sang, c'est-à-dire contre l'esprit.

Par là, nous passons des postulats *bio-psychologiques* aux postulats *moraux* du racisme. Car le racisme est, autant qu'une conception du monde, une règle de vie. Toute morale se fonde sur un absolu, qui confère à l'obligation sa valeur et son pouvoir. Cet absolu, dans le système que nous considérons, s'identifie avec la race. C'est d'après elle que se déterminent le bien et le mal, sur elle que repose l'obligation. Elle siège au sommet de la hiérarchie des valeurs et toutes les autres réalités, individus ou communautés humaines, lui sont subordonnées. D'elle dérivent tout devoir et tout droit. Pratiquement, la primauté de la race tout court se confond avec la *primauté de la race supérieure*, qui impose aux personnes humaines et morales comme aux abstractions sa dictature sans appel. Ce que le vulgaire tient pour vertu devient crime et, inversement, ce que le commun prend pour crime se tourne en vertu, selon les rapports qu'entretiennent les actions humaines avec l'intérêt de la race supérieure. Ce que résumant fort justement la troisième et sixième proposition du syllabus : « *Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang ; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis . . . La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial* ».

Ces principes engendrent une nouvelle série de postulats dans l'ordre *politique*. Le racisme conduit au *totalitarisme étatique*, en vertu non de coïncidences et de rencontres fortuites, purs effets de l'histoire, mais de consécutions essentielles et nécessaires. La race, en effet, si elle est un concept clair (au moins en apparence) n'est qu'une réalité confuse ; inorganisée, incohérente, elle ne peut prendre en mains sa propre défense et ses propres intérêts ; elle n'en trouve la capacité que du moment où elle évolue en *Etat*, doué des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (3). La primauté de la race appelle donc l'existence d'un Etat auquel, en fait, elle transfère les droits qui proviennent de cette prééminence. Mais comment passer,

(3) Par une étrange involution, le totalitarisme fasciste, en Italie, conduit au culte de la race. Est-ce logique interne ou résultat fortuit d'une influence ?

historiquement et politiquement, de la race à l'État puisqu'il est prouvé aujourd'hui — et les plus farouches racistes sont obligés de l'admettre — qu'aucun État actuellement existant ne coïncide avec une race actuellement existante ?... La notion de peuple (*Volk*), ambiguë et riche, fournira la transition. De la race, la géographie et l'histoire tirent le peuple, qui n'est point tout à fait la race mais qui trouve en elle son origine, son principe animateur et son type idéal. La communauté populaire crée la civilisation et tend, de toute sa force, vers la nation. Elle y parvient lorsqu'elle s'achève en *État*, capable de s'imposer par la force à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. L'État apparaît donc comme l'aboutissement et le mandataire, comme l'expression totale et suprême de la race. Toute la dignité et toute la puissance de celle-ci, il les fait siennes. Il est, dans l'histoire de la race, un moment divin. Par là, le racisme rejoint les vieilles doctrines de la force, issues de Machiavel, de Hobbes, de Rousseau et de Hegel qui trouvèrent, au siècle dernier, leur incarnation dans le pangermanisme d'un von Bernhardi, qui le trouvent maintenant, après maint détour idéologique, dans le marxisme stalinien et dans un certain fascisme. L'alliance du racisme allemand et du fascisme italien est accidentelle ; l'union du racisme et du totalitarisme s'inscrit dans la nature des choses.

Dès lors, la puissance de l'État n'a de limites que celles que lui imposent les faits. L'individu, la famille, le groupement particulier, la société professionnelle n'existent que dans et par l'État, en conséquence d'une permission toujours révocable. L'éducation appartient tout entière à l'État, qui la dirige vers le service de la race : « *Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême* ». Elle sera faite par l'État, dans les organisations d'État, écoles et mouvements de jeunesse, qui ne souffriront nulle concurrence. Elle continuera, pour les adultes, sous la double forme de la terreur et de la propagande, inséparables l'une de l'autre, la première ayant pour fin de mater toute velléité de révolte, voire de simple dissentiment, la seconde d'obtenir à l'État et à la race l'adhésion *intérieure*, enthousiaste et sans réserve, dont la race a besoin.

L'État pénétrera partout, et jusque dans l'existence la plus

intime des citoyens. La dictature de la race et l'État totalitaire suppriment la *vie privée*, bonne pour les petits bourgeois arriérés. Il n'y a plus d'hommes, mais des reproducteurs au service de la race et des citoyens en état de mobilisation perpétuelle. De même, on ne laissera subsister la famille que dans la mesure où elle est un élevage. On interdira les unions qui dégraderaient la race ; on stérilisera, s'il le faut, les mauvais reproducteurs ou les éléments indésirables.

En se pliant à ces lois, le citoyen aurait tort de croire qu'il abdique sa liberté. Il ne renonce qu'à une apparence, pour retrouver la seule liberté authentique, celle de l'État et, à travers l'État, de la race.

On conçoit donc que ce n'est point par hasard que la huitième proposition du syllabus exprime, pour la condamner, la doctrine de l'État totalitaire : « *Chaque homme n'existe que par l'État et pour l'État. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'État* ».

C'est moins nécessairement, nous semble-t-il, que la septième proposition dénonce, à propos du racisme, le panthéisme : « *Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant : toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses, s'amplifiant au cours des âges, de l'universel vivant* ». D'aucuns reprocheront à cette proposition de n'être point trop claire ; le reproche serait injuste ; ce qui est obscur, ce n'est point la proposition en elle-même, mais la doctrine qu'il lui faut résumer, ces arrière-plans métaphysiques vers quoi débouchent les postulats racistes, forêt brumeuse où jouent les esprits de la terre et des eaux (*). Métaphysiquement, le racisme devrait, en bonne logique, mener à un matérialisme scientiste, comme celui de Vacher de Lapouge ; en fait, étant donné ses origines allemandes et ses apparentements historiques, il aboutit à un monisme panthéistique, plus ou moins évolutionniste. La matière et l'esprit s'y recouvrent dans une immense imprécision

(4) Cette imprécision semble d'ailleurs assez conforme à la théorie de la connaissance que chérissent les plus profonds doctrinaires du racisme, un Klages, par exemple. Tout leur effort consiste à déprécier la raison pour exalter l'instinct. A la conscience claire, qui fait œuvre d'analyse, donc de dissociation et, croient-ils, de destruction, ils préfèrent la trouble dictée du subconscient, interprète de la race. Cfr Gustave Thibon, *La science du caractère*, Paris, Desclée De Brouwer.

qui permet de sauvegarder le vocabulaire des philosophies spiritualistes en lui faisant recouvrir des notions que ne désavouerait pas un matérialisme cohérent. On pourrait dire que le marxisme est un monisme matérialiste qui s'efforce vainement vers l'esprit et que le racisme est un monisme spiritualiste qui tend efficacement vers la matière.

Précisons, d'ailleurs, que le racisme n'est pas simplement un système philosophique, mais, au sens le plus traditionnel du mot, une *religion*. Le syllabus l'indique en sa cinquième proposition : « *La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée* ». Beaucoup de racistes iraient plus loin et diraient : « La religion sort de la race et doit retourner à la race ». Ces processions, ces hymnes et ces cantiques, ces grandioses cérémonies, tous ces mouvements des foules en quête d'une Cause qui vaille la peine de vivre et de tuer pour elle, cela ne saurait tromper qui a quelque expérience de la psychologie religieuse. De fait, si nous dépassons la zone des apparences, les habiletés politiques et les reportages des journalistes pressés, nous découvrons, dans le racisme, l'essentiel d'une religion : un Absolu, à quoi tout s'ordonne, une explication du monde, une règle de vie ; un péché : la souillure de la race ; une rédemption : celle qu'apporte l'État ; un culte, celui qui, par les fêtes publiques, rend hommage à la race et, par elle, à la vie divine. Des naïfs ou des exaltés peuvent retourner à Wotan et à Freia : il n'est pas besoin de cette archéologie pour que le racisme, à l'instar du marxisme, se transforme en révélation religieuse. La race est divine et Adolf Hitler, envoyé de Dieu, est son prophète.

Inutile de préciser que, par rapport au christianisme, cette religion est une contre-religion. Elle nie le plus pur de notre message : le péché originel, l'Incarnation, la Rédemption et l'universelle loi d'amour. Il n'y a pas de Dieu personnel, mais une divinité confuse exprimée par la race ; pas de péché originel autre que la déchéance de la race ; pas d'Incarnation autre que celle de la race dans l'État et pas de Rédemption autre que celle de la race par l'État ; pas de charité universelle, mais les droits de la race supérieure. Que les politiques n'attribuent donc pas la persécution religieuse de l'Allemagne contemporaine à un accès passager d'anticléricalisme ; elle vient de plus profond, de l'intolérance d'une religion neuve qui ne **supporte aucune rivalité et que le temps, dont le cours érode**

les arêtes les plus vives, n'a pas encore amenée au stade de la composition ⁽⁵⁾.

La race devant la biologie et l'histoire.

Demandons à chacun des postulats racistes de nous fournir ses titres. Le racisme prétend s'imposer à notre raison. Nous ne nous rendrons point sans combat. Car ce n'est qu'une lutte qui peut nous jeter aux pieds de la vérité : « Dur combat, et le sang séché fume encore sur ma face... ».

Ce mot même de race, il faut commencer par admettre qu'il a un sens précis ou qu'il n'a point de sens. Il ne désigne point simplement un groupe d'hommes ayant en commun des caractères quelconques, sinon l'on pourrait parler de la race des cordonniers ou de la race des Francs-Maçons. Les auteurs, les journalistes et les polygraphes demi-savants ont embrouillé une notion qui, d'elle-même, serait assez claire. Le mot race relève du vocabulaire biologique et il s'applique à un *groupe d'hommes assez étendu qui se transmettent, par hérédité, des caractères communs, physiques et moraux*. Nous disons *groupe d'hommes assez étendu*, car, sans cette précision, notre définition conviendrait à la famille. Nous disons : « *qui se transmettent par hérédité* », afin d'éliminer toute influence de l'imitation ou de l'éducation et de différencier nettement la race d'avec la culture (il y a, par exemple, une culture latine, mais pas, au sens propre du mot, n'en déplaît à Mistral, de race latine).

(5) C'est à dessein que, dans cette synthèse, je n'ai point parlé de l'antisémitisme, afin de ne pas compliquer encore un exposé déjà complexe. Je ne crois pas que l'antisémitisme soit le principal du racisme — sauf pour quelques énergumènes comme Julius Streicher ; et pas davantage qu'il n'en soit qu'un accessoire. Les racistes ne sont pas tels parce qu'antisémites, mais antisémites parce que racistes. Il y a une nuance que beaucoup de Français distinguent mal. Et comme race et comme religion monothéiste, Israël est insupportable au racisme (si tant est qu'Israël forme une race pure, ce que je ne pense pas...). On s'en prend d'abord à lui, parce qu'il est l'ennemi le plus voyant et le plus excitant pour les passions populaires. Le tour des autres viendra ensuite. Aujourd'hui les synagogues brûlent. Demain, les églises flambreront.

Sur l'antisémitisme, voir : J. Maritain, *L'impossible antisémitisme* (dans *Questions de conscience*), Paris, Desclée De Brouwer, 1938. — *Les Juifs parmi les nations*, Paris, éditions du Cerf, 1938 ; R. P. Charles, *Les Protocoles des Sages de Sion*, Tournai, Casterman, 1938.

Nous disons : *caractères communs*, possédés, dans tout le groupe d'hommes, par chaque individu, et *caractères physiques et moraux*, les seconds, s'ils existent, étant en étroite dépendance avec les premiers. Ainsi notre définition convient à tout le défini, aux races animales comme aux races humaines, et rien qu'au défini, excluant toute communauté qui n'est pas spécifiquement biologique.

Lorsqu'il s'agit d'un mélange confus de caractères physiques, possédés seulement par un certain nombre de membres d'un groupe, et, surtout, de caractères moraux, transmis par l'imitation et l'éducation, nous proposons qu'on emploie le néologisme d'*ethnie*, qui ne prête à aucune équivoque. Il existe, par exemple, une *ethnie française* ; il n'y a pas de *race française* ⁽⁶⁾.

Que l'humanité se répartisse en races et rameaux, différenciés par des caractères somatiques, la couleur de la peau, des yeux ou des cheveux, l'indice céphalique, l'angle facial, la taille, nous n'avons aucune peine à nous incliner devant cette première affirmation du racisme, puisqu'une expérience millénaire et notre expérience quotidienne la corroborent également. Les difficultés surgissent dès que, de ce fait banal, on tire un système.

Faut-il admettre une corrélation entre les qualités physiques des races et leurs qualités psychiques ?... *A priori*, nous n'y voyons aucune objection majeure, car, pour nous, l'âme et le corps ne sont pas deux voyageurs, qui, marchant vers des termes distincts, font un bout de chemin ensemble, au hasard d'une rencontre ; mais ils forment un tout substantiel, le composé humain, champ d'une intime et constante interaction entre la chair et l'esprit ⁽⁷⁾. Il semble donc normal de penser qu'aux particularités corporelles peuvent correspondre des dispositions psychologiques, au moins ébauchées et commençantes. N'avons-nous pas l'exemple de ces familles de musiciens où l'on se transmet, de père en fils, les mêmes aptitudes ? Il nous paraît non moins normal de croire que ces dispositions, quelque fortes qu'elles apparaissent, ne sauraient être déterminantes, dès l'instant qu'on pose en principe l'interaction de la chair et de l'esprit, donc le libre-arbitre. La liberté humaine pourra dévelop-

(6) Je suis ici une suggestion du D^r Montandon, dans son livre : *La Race et les races*, Paris, Payot.

(7) Cfr D^r René Biot, *Le Corps et l'Âme*, Paris, Plon.

per ou anéantir les dispositions héréditaires, créer des dispositions nouvelles, en bref, transformer le donné brut de la race. Que si l'on nous reproche de commettre une pétition de principes, nous pouvons renvoyer le grief au racisme ou plutôt laisser le soin de nous départager à une discussion sur la nature de l'homme, débat qui ne se rattache pas à la biologie, ni même à la psychologie, mais à la métaphysique. Il s'agit de savoir si l'homme n'est qu'une bête comme les autres, ou s'il constitue un règne à part dans la nature, le règne de la raison et de la liberté, de l'esprit. Nous sommes bien obligés de supposer résolue cette question préalable.

De toute évidence, dans notre perspective, même si nous acceptons, à titre d'hypothèse, une correspondance étroite entre les qualités physiques et les qualités psychiques, nous assistons à un retournement complet des valeurs racistes. Le sang n'est plus la source principale d'où sortent les qualités intellectuelles et morales de l'homme. Elles jaillissent de l'esprit, dont la liberté domine les impulsions du sang, les rectifie, les détruit ou les sublime. Le sang fournit à l'individu ses qualifications concrètes, que la personne juge par sa raison et transcende par sa liberté.

J'ai volontairement employé le mot d'hypothèse à propos des corrélations entre les caractéristiques physiques des races et leurs caractères psychologiques. Vu l'état actuel de nos connaissances en matière de biologie humaine, d'anthropologie et d'ethnologie, on ne saurait, en bonne prudence, aller plus outre. Pour déterminer cette corrélation, il nous faudrait connaître, avec plus de profondeur et d'exactitude, les liens qui joignent l'âme au corps : des siècles de cartésianisme, de matérialisme et d'idéalisme ont entravé la marche de cette connaissance. Il nous faudrait aussi avoir, sur la psychologie des races, des renseignements sûrs : comment le pourrions-nous, alors que la psychologie des peuples elle-même cherche encore sa méthode et n'est, pour le moment, qu'une annexe dangereuse de la littérature ?... Le plus sage, c'est d'affirmer qu'il peut, qu'il doit même exister une relation entre les particularités du corps et celles de la psychologie ; puis, une fois cette hypothèse émise, de garder le silence qui sied à ceux qui connaissent les limites de leur savoir.

Nous observerons la même attitude lorsqu'on prétendra nous

faire accepter une hiérarchie des races existantes. Qu'une telle hiérarchie soit possible, rien ne nous oblige à le nier. L'expérience même nous révèle que, du simple point de vue de la force physique ou de la résistance vitale, certaines races sont mieux douées que d'autres : du Cafre au Boschiman, du Maori au Négrille, la différence éclate. Mais, hormis le cas de quelques races infortunées dont la disgrâce ne fait de doute pour personne (encore conviendrait-il de rechercher les causes de cette disgrâce), le passage d'une *hiérarchie possible* à une *hiérarchie réelle* est au moins prématuré dans l'état présent des connaissances scientifiques.

Elle supposerait d'abord l'existence de *racas pures*. Or, dans notre monde contemporain, après tant de siècles de mélanges de sang, la race pure est une anomalie, une rareté presque monstrueuse. Nous n'avons pas, devant nous, des races, mais des peuples, des nations et des civilisations, chaos vivant duquel les anthropologues ne dégagent les types raciaux qu'à renfort d'hypothèses et d'abstractions ⁽⁸⁾. Si nous établissions des comparaisons, nous rapprocherions, au lieu des races, des *cultures*, des cycles culturels, ce qui diffère du tout au tout ⁽⁹⁾.

La hiérarchie des races supposerait encore une *exacte classification* des rameaux humains. Or, après bien des recherches, on s'aperçoit que cette classification même présente d'extrêmes difficultés. La pigmentation, qui entraîne les différences de couleur, ne permet qu'une répartition assez grossière. On a essayé d'autres moyens et chaque savant a proposé sa recette : on a vu successivement des classifications fondées sur la texture des cheveux, sur l'angle facial, sur l'indice céphalique, sur la taille, sur la forme du nez ou des oreilles, voire sur les dimensions de l'arrière-train (un raciste allemand a même établi une hiérarchie des races d'après cet argument... *a posteriori*) :

(8) Sur les mélanges des sangs et le jeu des hérédités, consulter la curieuse brochure d'O. Forst de Battaglia, *Le mystère du sang*, Paris, Editions du Cerf.

(9) Même à propos du rameau humain qui réunirait au maximum les conditions nécessaires au maintien de la pureté raciale, à savoir le peuple juif, les anthropologues n'arrivent pas à se faire une opinion sûre. On peut se demander si le peuple élu n'est point le résultat de facteurs culturels au moins autant que de facteurs raciaux. En tout cas, l'on doit convenir que la « race » juive s'est faite au cours de l'histoire et n'a rien d'un élément primitif.

aucun des moyens proposés n'a pleinement réussi. Il semble que la classification ne puisse se prendre à partir d'un seul caractère et qu'elle demeurera toujours difficile et complexe, sujette à exceptions et revisions.

La hiérarchie des races supposerait enfin des *critères sûrs et d'emploi facile*, fondés sur des valeurs unanimement reconnues. Ces critères n'existent point, au moins pour l'heure. Tous ceux dont on s'est servi jusqu'à maintenant sont ou d'une naïveté qui fourvoie leurs adeptes dans les plus réjouissantes surprises ou d'un arbitraire qui autorise toutes les conclusions. Nul ne croit plus au système gobinien : correspondance exacte entre les races et les langues, possibilité d'une hiérarchie des langages déterminant, du même coup, une hiérarchie des races. La dolichocéphalie et la brachycéphalie chères à Vacher de Lapouge sont abandonnées depuis que les racistes ont découvert que les représentants de races évidemment inférieures étaient dolichocéphales. Quant aux critères psychologiques de H. S. Chamberlain, liberté et fidélité, on peut se demander s'ils sont autre chose qu'une aimable plaisanterie, soutenue avec humour et érudition, pendant deux mille pages ⁽¹⁰⁾.

Ou bien le critère choisi est d'ordre physique — mais c'est admettre implicitement que toute la valeur de l'homme repose dans ses os ou ses muscles, ce que la plupart des racistes n'osent pas affirmer, et avec raison. Ou bien il est d'ordre intellectuel — mais quelle hiérarchie, par exemple, pourra sortir d'une comparaison de Kant avec Confucius ou de la peinture chinoise avec la peinture italienne ? Ou bien il est d'ordre moral — mais qui déterminera la part de la race, celle de la civilisation, et celle de la religion dans la vie morale des peuples ?... Ajoutons qu'il importerait que la hiérarchie fût dressée par un arbitre impartial et consciencieux. Devons-nous préciser que les divers racismes sont juges et parties, ce qui ne va pas sans quelque ridicule, surtout lorsque, par des cheminements analogues, ils parviennent à des conclusions opposées ?...

On ne cesse de nous chanter les éloges de la fameuse race aryenne. Nous ne pouvons entrer dans le détail des controver-

(10) Sur tous les petits embarras du racisme, on consultera avec amusement un livre qui date, mais qui conserve une partie de son intérêt : *Le préjugé des races*, par Jean Finot, Paris, Alcan.

ses historiques qui pullulent autour de sa primauté. Mais, avant de poser la question de son rang, il conviendrait d'évoquer celle de son existence. De ce que les linguistes émettent l'hypothèse d'une langue primitive, dite aryenne, dont les dialectes indo-européens dériveraient par voie de différenciation progressive, on ne saurait conclure à l'existence d'une race qui parlait cette langue. L'expérience nous apprend à ne point mêler problèmes linguistiques et problèmes ethnologiques : qu'on réfléchisse à ce simple fait que les noirs des États-Unis n'ont pas d'autres moyens d'expression que l'anglais !... On nous parle de grands aryens blonds aux yeux bleus : mais les hommes de ce type ne constituent qu'une minorité parmi tous les peuples qui parlent aujourd'hui les langues indo-européennes ; et les Finnois, qui répondent à ce type, emploient un dialecte non-aryen ⁽¹¹⁾. En présence de telles incertitudes, qui osera parler de supériorité ou d'infériorité ?

Mais ne retrouve-t-on pas des hommes blonds aux yeux bleus, conquérants intrépides, à l'origine de toutes les civilisations ?... L'histoire les découvre à l'origine de beaucoup de guerres et de conquêtes, sans doute ; à l'origine des civilisations, c'est une autre histoire. Ni la civilisation chinoise, ni les civilisations mexicaine et péruvienne, ni les civilisations primitives du bassin méditerranéen, sumérienne, égyptienne, crétoise — dont on sait aujourd'hui que provient la civilisation grecque — ne semblent rien devoir aux nordiques. Et quant à la conquête, l'histoire montre de reste qu'elle n'est pas le signe évident d'une suprématie. Ici encore, obscurités et incertitudes.

Incertaines et obscurités toujours sur les effets du métissage, à propos de quoi le racisme est si chatouilleux. Qui de nous n'est pas un métis ?... Qui peut se vanter d'appartenir à une race pure ?... La perfection même des caractères physiques ne saurait faire illusion, si l'on se rappelle les théories sur la reviviscence du type primitif, élaborée à partir des expériences de Gregor Mendel. Les grands hommes dont l'humanité s'enorgueillit, savants, poètes, héros et saints, étaient-ils, ou non, des métis ?... Bien fin qui fera le décompte. Le racisme semble

(11) Cfr *Nouveaux Cahiers*, 15 décembre 1938. Coudenhove-Kalhergi, *Les races européennes*. Sur les rapports des races et des langues, voir Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, Payot.

généraliser indûment une expérience — celle des métis contemporains nés, aux colonies, des unions entre blancs et noirs ; et encore cette expérience n'a-t-elle pas par elle-même grande portée, car la tragédie du mulâtre est plus sociale que raciale.

Le tort premier du racisme consiste à s'hypnotiser sur la race, considérée comme un tout homogène et clos. En réalité, les races ne sont point faites : elles se font constamment par l'influence du milieu, par les répercussions des cultures sur les conditions de vie, par les inévitables métissages. Cette formule du Docteur Montandon, que la race est chose de l'avenir plus que du passé, n'a d'un paradoxe que l'apparence. Les racistes eux-mêmes en conviennent implicitement quand ils s'efforcent de « refaire » une race. Ils ne la refont pas ; ils la créent.

Leur autre tort, c'est l'inconcevable légèreté intellectuelle qui leur fait prendre des hypothèses pour des faits établis et des présomptions pour des conclusions solides. Du point de vue du spécialiste, le racisme incarne le triomphe de l'esprit « primaire », dont le trait principal est d'ignorer la distinction entre l'hypothèse et la vérité.

Qu'on nous entende bien : nous n'avons pas voulu *réfuter* le racisme. On ne réfute que ce qui vaut la peine d'une réfutation, c'est-à-dire une doctrine qui livre ses preuves. Dans les querelles de l'esprit comme dans les controverses du barreau, il n'appartient point au défendeur de faire la preuve : c'est le demandeur qui doit appuyer ses prétentions. Le racisme demande beaucoup : il néglige d'appuyer ses dires. Nous attendons ses preuves.

D'ici qu'il les fournisse — s'il en est jamais capable — la prudence des savants et celle des politiques tomberont d'accord : il n'est pas sage d'ériger en conception et en règle de vie un amas d'hypothèses téméraires, de pures possibilités et d'assertions incontrôlables ; ni de jouer, sur quelques suppositions, invérifiées et peut-être à jamais invérifiables, des millions de bonheurs humains, des millions de vies humaines ⁽¹²⁾.

La race devant la politique.

L'empirisme politique ne semble pas plus accessible aux

(12) Consulter : Montandon, *La Race et les races*, Paris, Payot ;

postulats racistes que les méthodes rigoureuses de la science. L'aboutissement du racisme, avons-nous dit, c'est l'étatisme totalitaire. Que ce point d'arrivée soit conforme à sa logique interne, nous n'en doutons point ; mais la logique de la passion ne recouvre point la simple logique. Dialectiquement, le raisonnement raciste n'est qu'une variante du jeu de bonneteau.

En effet, il jette sur deux abîmes des ponts imaginaires : il passe indûment de la race au peuple et du peuple à l'État national. La race appartient à la biologie ; le peuple à l'ethnologie. On peut *grosso modo* le définir une multitude associée par une commune manière de voir et de sentir, formée au cours de l'histoire, la matière première dont l'histoire tirera une patrie ou une nation. Nulle part nous ne voyons le peuple ainsi défini s'identifier à une race ; toujours il rassemble des éléments racialement hétérogènes ; un Flamand aux yeux bleus, un Marseillais aux yeux noirs font tous deux partie du peuple français. Identifier le peuple à la race, c'est réduire le tout à l'une des parties, la synthèse à l'un des éléments.

Et le peuple ne se laisse pas davantage réduire à l'État. L'État — hormis le cas de tyrannie étrangère — sort nécessairement du peuple, mais s'il entend l'absorber, en assouvir toutes les virtualités, il se leurre ou il ment. L'État n'exprime jamais qu'un moment et un aspect du peuple, qui l'a précédé et qui lui survivra. On aura beau ajouter à la chaîne, selon le mode totalitaire, un nouveau maillon : le parti ; la réduction ne s'opérera pas ; on la rend au contraire plus malaisée. Car qui dit parti, dit choix entre des virtualités diverses, sécession à l'intérieur de la communauté nationale — et les majorités ne font pas moins sécession que les minorités. Ce n'est que par une fiction juridique, sans fondement dans la réalité, que le parti représente le peuple. Et l'État, aux mains des partis, n'est pas plus représentatif ⁽¹³⁾.

E. Pittard, *Les races et l'histoire*, Paris, Renaissance du livre, Collection de synthèse historique ; Le Fur, *Races, nationalités, États*, Paris, Alcan ; Hérédité et Races, Paris, Editions du Cerf ; L. Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, Paris, Masson ; le volume de l'encyclopédie française sur les races humaines ; Frank Hawkins, *La race et la civilisation*, Paris, Payot ; Joseph Folliet, *Le droit de colonisation*, Paris, Bloud et Gay.

(13) Sur l'État totalitaire et le christianisme, cfr Abbé Jean Jadot, *Totalitarisme et christianisme*, dans *La Cité chrétienne*, Noël 1938.

Deux fois de suite, on nous a jeté de la poudre aux yeux. Ou deux fois de suite on a cédé aux mirages du romantisme politique (il n'est pas inutile de remarquer que la préoccupation de la race, une certaine notion de peuple et une certaine conception de l'État datent du mouvement romantique). En vérité, un État digne de ce nom, vraiment réaliste, a une toute autre mission et un tout autre souci que d'incarner le peuple et de se consacrer à la gloire de la race. Il n'incarne pas le peuple : il le défend contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, il en assure la persévérance dans l'être et lui procure le minimum de bien commun que permettent, dans telles conjonctures, les circonstances de temps et de lieu ; loin de croire qu'il réalise à lui seul toutes les virtualités du peuple, il laisse à chaque province et à chaque famille, temporelle ou spirituelle, un quantum de juste liberté et de nécessaire autonomie, condition indispensable de l'épanouissement populaire et national. Il ne se consacre pas au service d'une race ; mais il sert toutes les races, jeunes ou vieilles, qui font le peuple, maintient entre elles un équilibre de justice et, par une saine politique d'hygiène, favorise le développement intégral de chacune.

Les conceptions politiques du racisme inaugurent une terrible régression qui, par delà des siècles de rapprochement entre les races et de division du travail, niant les efforts millénaires pour obtenir la protection des minorités contre les majorités, la défense du citoyen contre les abus de pouvoir et l'évolution de la tyrannie personnelle à un gouvernement des institutions et des lois, ramène l'humanité aux plus cruelles conditions des sociétés primitives. Les sociétés primitives, en effet, confondent le plus souvent, dans une même indécision, la race, le peuple et l'organisation qui tient lieu d'État. Les règles d'un eugénisme barbare tendent à l'élimination des faibles et des bouches inutiles ; les relations avec les autres peuples ne consistent guère qu'en des luttes d'extermination ; et, claquemurée dans son ignorance, close dans sa misère, la société primitive revendique pour elle seule le privilège de l'humanité : la plupart des noms que se décernent les membres des sociétés primitives signifient *hommes*, par antonomase et par opposition aux autres humains, considérés comme des non-hommes ou des sous-hommes. Encore le tableau que nous traçons des sociétés primitives est-il un peu chargé et ne convient-il pas à toutes. Elles

représentent, en tout cas, une authentique barbarie, une barbarie saine, vivante, qui agit sans réfléchir à son action, et non point une barbarie réflexe et complexe, qui a l'odeur de la machine et le langage de la philosophie et qui n'est, au vrai, qu'une décadence ⁽¹⁴⁾.

Le racisme devant la morale.

De même qu'il nourrit l'ambition de fonder une politique nouvelle, le racisme a l'intention de constituer une morale, ou plutôt d'être une morale. Cette dernière prétention n'est pas plus soutenable que la première.

La race n'est pas *créatrice de morale*. La détermination du bien et du mal, l'obligation à faire l'un et à fuir l'autre ne se peuvent prendre que par rapport à un absolu, situé hors de l'apparence et de l'opinion, hors de la contingence et de la discussion. Tel n'est pas assurément le cas de la race, immergée dans la contingence, soumise au changement perpétuel, difficile à reconnaître et à caractériser. Parmi les réalités relatives, elle apparaît l'une des plus relatives et des moins propres à donner l'illusion de l'absolu. Pour prendre forme et pour tromper les faibles, elle est obligée, passant par les détours que nous avons suivis, de parvenir au stade étatique ; alors, dans la mesure où elle contraint et tue par Etat interposé, les esprits grossiers, qui ne dépassent pas les apparences, l'érigent en absolu.

La race n'est pas davantage, au moins directement, *créatrice de droit*. La notion d'une race supérieure, que son excellence douerait de la faculté d'anéantir ou de soumettre les races inférieures, n'est qu'un thème de mauvais romantisme, semblable au « droit » des nations « élues », des « génies » ou des « surhommes ». On demanderait volontiers, comme Taparelli d'Azeglio, où se décernent ces brevets de supériorité. Ce fut, d'ailleurs, une des faiblesses intellectuelles du siècle dernier que de rattacher le droit à ces critères purement subjectifs d'une supériorité individuelle ou collective, que le sujet de la dite supériorité est le premier — et souvent le seul — à se

(14) Sur les rapports de la race et de la nation, voir un remarquable article du R. P. A. Messineo, S. I., dans la *Civiltà cattolica* des 16 juillet et 6 août 1938. La *Documentation catholique* du 5 septembre 1938 en a repris quelques passages essentiels.

reconnaître. L'individualisme éclôt en anarchie : anarchie individuelle, avec « le droit à l'amour », le droit de « vivre sa vie », le privilège du poète ou de l'artiste, et tous ces moyens par lesquels « l'unique » dispose de sa « propriété » ; anarchie collective avec le syndicalisme révolutionnaire, le nationalisme, l'impérialisme et le racisme. Or, le droit est objectif, ou il n'est pas. Ce qui le constitue, c'est précisément sa relation à une norme objective, la loi, elle-même référée à la loi naturelle et à la loi éternelle, trouvant, en fin de compte, son assise suprême dans l'immutabilité des décrets divins.

De sorte que, dans la lumière d'une saine philosophie, nous assistons, une fois de plus, à un renversement des valeurs racistes. La supériorité de la race, si elle existe, détermine, comme la supériorité individuelle, un enchaînement non de droits, mais de devoirs. Quelles que soient les supériorités subjectives, ceux qui, par chance, les détiennent, doivent s'incliner devant les normes objectives du droit, droit naturel et droit positif, ce dernier étant le fruit du concours entre les exigences de la nature humaine et les accidents de l'histoire. Et qui a plus reçu, doit davantage : les supériorités individuelles et collectives n'ont pas d'autre fin sociale et ne doivent pas avoir d'autres résultats qu'un meilleur service du bien commun. La supériorité entraîne une responsabilité corrélative, des devoirs plus précis et plus urgents. D'où il suit que la race supérieure, si elle existait et si on la reconnaissait unanimement pour telle, ne jouirait d'aucun privilège particulier, mais serait tenue à mettre ses qualités à la disposition du bien commun des nations ou de l'espèce, dans les limites imposées par le droit positif. Elle provoquerait un appel de droits, non point d'elle vers les autres races, mais des autres races vers elle ⁽¹⁵⁾.

Ce n'est qu'indirectement que la race peut être prise pour source de droit. La race, comme toute réalité humaine qui n'est point erreur ou crime, est un bien positif, puisque l'être et le bien se confondent ; elle a donc le droit de subsister dans l'être, ce qui crée, pour chacun de ses membres, un droit négatif à ne pas être brimé ou persécuté en raison de ses caractéristiques raciales et un droit, de signe positif, à l'épanouissement dans la paix de ses qualités physiques ou morales. A la limite, l'authentique droit de la race se trouve aux antipodes du racisme.

(15) Cfr R. P. Charles, *Dossiers de l'Action Missionnaire*, n° 149.

Si la race est l'occasion de droits, bien qu'elle ne crée pas le droit, peut-on dire qu'elle est occasion de devoir, encore qu'elle ne crée pas le devoir ?... La question paraît assez délicate. En vertu du principe de la corrélation entre les droits et les devoirs, on peut, croyons-nous, affirmer que l'appartenance à une race occasionne quelques devoirs : notamment ceux de ne pas avoir honte de la race à laquelle on appartient, de la défendre, si elle est en butte à des persécutions ou à des injustices, de tirer un profit humain des qualités qu'elle comporte. Il semble difficile d'aller plus loin et d'accepter l'existence d'obligations plus détaillées et plus contraignantes envers la race.

Car, d'une part, la race n'a pas sa fin en elle-même. Elle se subordonne à l'espèce abstraitement considérée — c'est-à-dire à l'essence humaine qu'elle enrichit en réalisant telle ou telle virtualité de notre nature. Le sacrifice de l'individu à la race (nous ne disons point de la personne) ne se peut donc concevoir que dans le cas où il se confondrait avec un sacrifice à l'espèce — ce qui ne se produira guère qu'en certaines extrémités, si, par exemple, une race luttait contre d'autres, pour persévérer dans l'être ; on comprendrait alors qu'un homme pût mourir pour sa race ; en réalité, il se dévouerait à l'espèce qui a le droit de ne point être mutilée. D'autre part, on ne saurait parler d'un bien commun de la race, puisqu'il n'y a de bien commun que d'une multitude *associée* ; or, dans l'immense majorité des cas, la race est bien une multitude, mais non une société. Il est vrai que les théologiens, un Suarez par exemple, admettent l'existence d'un bien commun de l'humanité, quoiqu'elle ne forme pas une société à la manière des familles ou des Etats ⁽¹⁶⁾. Mais, d'une part, la notion de société, comme celle de bien commun, est analogique : et la société étant, par essence, un système de relations entre les hommes, l'humanité historique, celle qui évolue dans la durée, n'est pas indigne, vu les relations qu'elle suppose et qu'elle soutient, de figurer parmi les sociétés. Tandis que la race, la plupart du temps, n'est qu'une relation parmi d'autres ou même ne soutient, en tant que telle, aucune relation active et digne de ce nom, le

(16) Cfr Maurice Blondel, *Patrie et humanité*, Lyon, Chronique sociale de France.

phénomène racial se bornant alors à une pure ressemblance physique.

Pour toutes ces raisons, il ne nous paraît pas que, sauf en des cas extrêmes (17), la race ait le pouvoir moral d'exiger le sacrifice des bonheurs privés et des existences individuelles. Il ne nous paraît point, notamment, que l'individu se doive préoccuper de la race au point de refuser l'amour qui le porterait vers une alliance avec un sang étranger. Quand il accepte, sans orgueil comme sans honte, le fait de son appartenance raciale, quand il rend à son corps les soins que réclament la conservation de la santé et la transmission de la vie, il s'acquitte, en période normale, de toutes ses obligations envers la race. Des devoirs plus pressants le retiennent, qui le lient à l'espèce et à l'Etat, à sa famille et à sa personne.

La race et la famille.

Nous avons indiqué les rapports de la race avec l'espèce et l'Etat. Reste à déterminer les connexions de la race et de la famille. Nous n'hésiterons pas à dire qu'en bonne morale et en sain eugénisme c'est, contrairement aux tendances modernes qui visent l'absorption de la cellule familiale par de plus vastes communautés, la famille qui a le pas sur la race.

Il ne faut pas oublier que, d'après la tradition constante des moralistes chrétiens, elle l'emporte, d'une certaine façon, sur l'Etat lui-même. Sans doute, le bien commun dont l'Etat se charge est plus étendu et, comme dit saint Thomas, plus divin ; cette supériorité confère à l'Etat le droit d'harmoniser le bien commun de chaque famille, devenu par rapport à l'ensemble bien particulier, avec le bien commun de l'Etat. Mais harmoniser n'est pas détruire, ni briser ni même, au sens totalitaire du mot, intégrer. Si l'Etat oublie sa nature et sa mission jusqu'à vouloir supprimer ou absorber la famille, son autorité se dégrade en tyrannie ; s'il fait tort, par sa mauvaise gestion ou son imprévoyance, aux communautés familiales, il remplit mal son métier. Antérieure à la société civile, ainsi que le rappelle

(17) Nous réservons ces cas. Nous admettons fort bien, par exemple, qu'un Noir des Etats-Unis sacrifie, s'il le faut, sa vie pour le salut de sa race opprimée. Il cède alors à un élan de *charité* envers ses frères de race — non envers *la race*.

Léon XIII, la famille lui demeure, sous un certain respect, supérieure.

A plus forte raison sera-t-elle supérieure à la race, qui ne peut se réclamer ni d'un authentique bien commun, ni d'une organisation politique, ni des services rendus. Par rapport à la famille, la race n'est qu'un fait entre mille autres, sans importante signification : il y a des familles sémitiques et des familles hamitiques, comme des familles paysannes et des familles urbaines (et assurément la race exerce sur la famille une influence incomparablement moindre que la structure traditionnelle, l'habitat ou le genre de vie). Dès lors supposer la famille ordonnée à la race comme à sa fin, c'est inverser l'ordre naturel et, somme toute, expliquer la réalité vivante par un fantôme.

Il s'ensuit que l'État n'a jamais, au nom des intérêts problématiques de la race qu'il serait censé représenter, le droit d'empiéter sur les légitimes libertés de la famille, ni sur celles qui président à sa constitution, ni sur celles qui accompagnent son évolution. L'État usurpe lorsqu'il interdit les mariages entre membres de races différentes sous l'unique prétexte de sauvegarder la pureté de la race : il foule aux pieds une valeur certaine au profit d'une valeur arbitraire. La prohibition des mariages mixtes ne saurait être qu'une mesure exceptionnelle et temporaire, commandée, pour de très graves raisons, par l'intérêt général : à titre d'exemple, on l'admettrait dans les débuts d'une colonisation, lorsque des races et des cultures hétérogènes entrent subitement en contact ; dans ce cas, d'ailleurs, ce n'est point la pureté de la race que l'autorité protégerait, mais la dignité du mariage et la stabilité de la famille, ce qui n'est point tout à fait la même chose ; au nom même de la famille, il empêcherait temporairement ou, tout au moins, entourerait de précautions et de difficultés des unions étourdies dont l'expérience prouve qu'elles finissent presque toujours mal et qu'elles n'assurent pas aux enfants le nécessaire minimum d'éducation.

L'État usurpe encore lorsqu'il autorise le divorce pour raisons de différences raciales. Au lieu de garder la famille, ce qui serait sa mission, il la livre ainsi aux fantaisies des passions et aux impulsions aveugles des sens ⁽¹⁸⁾.

(18) Qu'on ne croie pas ici à de pures suppositions ni à des propos de tribune. Les tribunaux allemands et italiens ont pu, dans ces dernières années, prononcer des divorces pour des raisons raciales.

L'Etat usurpe toujours lorsqu'il s'oppose à la transmission de la vie, soit en préconisant et vulgarisant les méthodes du *Birth-control*, soit en décrétant la stérilisation de ceux qu'il considère comme des reproducteurs indésirables. Il n'a pas fonction, en effet, d'opérer la transmission de la vie, mais de provoquer les conditions générales les plus favorables à cette œuvre, qui est le propre de la famille. Le véritable eugénisme ne l'autorise pas à s'immiscer dans l'alcôve, mais à urger l'application des règles d'hygiène et de morale qui font un peuple sain et prolifique (19).

L'Etat usurpe enfin lorsque, pour enflammer les esprits d'un « amour brûlant » de leur race, il s'arroge le monopole de l'instruction et de l'éducation. Ce n'est point à lui que la Providence confie les petits des hommes, mais à leurs parents, à l'égard desquels il n'a qu'un rôle de contrôle et d'auxiliaire.

Plus que la race ou l'Etat, la famille est proche de la personne, à la taille de la personne. A elle d'engendrer les personnes par le sang et de les développer par l'esprit.

La race et la personne.

Toute société humaine a pour fin le service de la personne, c'est-à-dire de l'individu doué d'esprit, raisonnable et libre. Et elle est fondée à revendiquer la subordination de l'individu dans l'exacte mesure où elle tend à en faire une personne, donc à faciliter en lui la prédominance de l'esprit sur la matière et de l'essentiel sur l'accidentel, la maturation de la raison et l'épanouissement de la liberté. C'est vrai de la famille, du corps professionnel et de l'Etat, bien plus vrai encore de la race, qui n'est même pas, au sens propre du mot, une société.

La soumission totale de la personne à la race est donc une monstruosité morale et sociale. Monstruosité la tyrannie de l'Etat raciste, qui fond la personne dans l'homme collectif, Léviathan aux millions de têtes, au même pas, à l'unique pensée, et qui supprime toute liberté, à l'extérieur, par la crainte, à l'intérieur, par la propagande. Monstruosité les lois qui, uniquement inspirées du prétexte racial, suppriment les élé-

le divorce des couples aryens-juifs. Des jugements de tribunaux germaniques ont enlevé la garde des enfants à des parents considérés comme incapables de les élever dans l'authentique esprit de la race.

(19) Cfr E. Jordan, *L'eugénisme et la morale*, Paris, Bloud et Gay.

mentaires libertés de la personne humaine, celle d'aller et de venir, de gagner sa vie par le travail, d'adhérer à la vérité et de faire son devoir, de fonder un foyer sur l'amour mutuel des époux. Monstruosités ces dispositions légales qui, par la stérilisation des organes génitaux, dépouillent la personne humaine d'une de ses essentielles propriétés, la communication de la vie et la perpétuation d'une lignée. Il faut que l'humanité ait pris une terrible habitude de la tyrannie pour qu'au seul énoncé de ces brutalités colossales un même cri d'horreur, une même nausée de dégoût ne la soulèvent pas tout entière.

Sur le point particulier de la stérilisation, il importe que nos contemporains ne se laissent point égarer par la considération brute et inintelligente de l'utilité sociale. On parle de stériliser les « déchets sociaux ». Mais qu'est-ce qu'un « déchet social » ? Et, une fois de plus, où trouver le critère qui permette de reconnaître un « déchet social » d'un « bon reproducteur » ?... S'il s'agit des fous, des idiots ou des malades incurables, il y a beau temps qu'ils peuplent les asiles de fous et les hospices. S'il s'agit de « faibles d'esprit », est-on si sûr des mécanismes de l'hérédité, l'humanité est-elle si riche en hommes qu'on puisse se payer le luxe de leur interdire la procréation ?... En appliquant, depuis l'origine, les théories du racisme eugénique, l'espèce humaine eût, sans doute, fait des pertes irréparables. S'il s'agit, enfin, de malades curables, pourquoi, tout simplement, ne pas chercher à les guérir ? La pratique de la stérilisation n'est bonne qu'à tarir la pitié humaine et, avec elle, les recherches scientifiques dont elle est la source. Bonne aussi à promouvoir la plus efficace et la plus bornée des tyrannies, la dictature de médecins irresponsables, imbus des hypothèses scientifiques à la mode ou servant, avec une conscience plus ou moins claire, les intérêts d'une race, en définitive d'un parti.

Contre les postulats racistes, se lèvent la personne et la famille, la morale, la politique et la science.

Le racisme devant le christianisme.

Contre les postulats racistes, se lève aussi la religion chrétienne. Jusqu'à présent, nous n'en avons point appelé à la révélation et au surnaturel. Avouons-le, il n'était nul besoin — au moins en droit, sinon en fait — de ce recours pour rejeter une

doctrine qui, plus qu'une erreur théologique, est une absurdité rationnelle. Ce n'est pas d'abord notre foi, mais notre raison qui nous anime à combattre cette théorie hasardeuse et téméraire. Même si nous n'étions point chrétiens, nous rejeterions le racisme au nom de la raison, pour peu que nous ayons de l'homme et de sa nature une connaissance exacte.

Mais, puisque nous croyons au Christ et que nous suivons l'Eglise, il nous plaît de constater, encore une fois dans le concret de l'histoire, que la foi se révèle, pour la raison, un garde-fou efficace et la charité, pour la justice, un guide qui ne trompe point. Comme la raison qu'elle illumine, la foi condamne le racisme ⁽²⁰⁾.

A parler net, et sans tenir compte des petites prudences politiques, le racisme est pour le christianisme un adversaire presque aussi total et, peut-être, à l'heure présente, plus dangereux que le marxisme léniniste et stalinien. Celui-ci, en effet, semble traverser une phase de décadence ; celui-là est en pleine ascension. A propos du racisme nazi, on a parlé de « bolchevisme brun » ⁽²¹⁾. L'expression sent un peu la poudre de la polémique. Encore que bolchevisme et nazisme tendent à une ressemblance chaque jour plus déconcertante pour ceux qui ne savent point dépasser la brume de l'opinion, encore que leurs applications concrètes présentent un air de famille et de quasi-fraternité, leurs principes directeurs ne se confondent point. La race et la classe ne se rejoignent qu'au carrefour équivoque de l'Etat totalitaire. Mais si, par l'expression de bolchevisme brun, on entend que le racisme est antichrétien avec presque autant de virulence que le bolchevisme rouge, on n'est pas loin de la vérité ⁽²²⁾.

(20). Cfr l'Enc. *Mit Brennender Sorge*, et les textes des Cardinaux Van Roey, Verdier, Schuster, Faulhaber, indiqués ci-dessous.

Sur le caractère religieux du racisme hitlérien, cfr Denis de Rougemont, *Journal d'Allemagne*, Paris, Gallimard.

Sur les persécutions hitlériennes, voir Kurt Türrmer, *Hitler contre le Pape*, Paris, éd. du Cerf ; E. Feldkamp, *Le calvaire de la jeunesse catholique en Allemagne*, Paris ; Jean Renard et surtout R. d'Harcourt, *Catholiques d'Allemagne*, Paris, Plon.

(21) Si nos souvenirs sont exacts, c'est Waldemar Gurian qui a popularisé cette expression.

(22) Sur les rapports du bolchevisme et du racisme, avec peut-être quelque exagération en ce qui concerne les ressemblances, voir G. Gérard, *Hitlérisme et communisme. Un recul de la civilisation*, dans la *Revue Abolacétique*, novembre 1938.

On trouverait difficilement à la doctrine chrétienne une antithèse plus achevée que la doctrine raciste.

Le racisme fait de la division en races le phénomène fondamental de l'histoire humaine. Le christianisme, quoi qu'on en ait pu dire, ne traite pas le fait de la race par préterition. Il en tient compte en refusant d'être la chose d'une race, en sachant s'adapter aux races comme aux classes, aux peuples, aux patries et aux civilisations. Chaque race réalisera son christianisme selon les puissances qu'elle porte en elle et ce serait un crime de l'en empêcher dès lors qu'elle ne lèse ni le dogme ni la morale. Mais, pour l'Eglise, la race n'est qu'une condition entre mille, qui n'entraîne rien de plus que l'adaptation de l'apôtre, lequel se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. L'événement capital de l'histoire humaine, celui qui la départage en deux versants, c'est l'Incarnation du Christ qui n'est point venu sauver une race, pas même la race élue qui l'a crucifié pour lèse-racisme et lèse-nationalisme, mais tous les hommes, de toutes races. Par son incarnation et son sacrifice, le Christ est devenu le chef du Corps mystique dont nous sommes, chacun pour notre part, les membres et dans lequel il n'y a plus ni Juifs, ni Gentils, ni Grecs, ni Scythes, ni Barbares, plus rien que des frères, fils d'un même Père qui est au cieus, cohéritiers d'un même Premier-Né, participant aux dons d'un même Esprit-Saint.

Le racisme croit à la valeur unique du sang. Nous croyons à la valeur unique de l'Esprit. Non point de cet esprit vague et sournois qui, dispersé dans les forces élémentaires de la nature, sollicite l'homme par les appels de l'instinct. Mais de cet Esprit créateur qui nous a fait hommes, à son image et ressemblance, imprimant sur nos âmes le reflet de sa Lumière incréée et de sa dignité souveraine. C'est en Lui que, par le baptême, nous sommes nés de nouveau, nés de Dieu, et non point de la chair, ni du sang, ni des hommes ⁽²³⁾.

Le racisme affirme la radicale hétérogénéité, les fondamentales discontinuités de l'espèce humaine — si tant est que la notion d'espèce ait encore quelque sens en doctrine raciste.

(23) Nous aussi, d'une certaine manière, nous croyons à la valeur unique du sang, mais c'est parce que le sang est le signe et le véhicule de l'Esprit. Nous croyons au *sang du Christ*, répandu, par le sacrifice de la Croix, pour le rachat du monde. Cfr Van Roey, *op. cit.*, *supra*.

Nous affirmons l'unité, sans coupures ni coutures, et la totale solidarité de l'espèce humaine. Tous les hommes sont solidaires en Adam, par qui la mort et le péché ont glissé dans le monde, et non moins solidaires en le Nouvel Adam, qui a pris notre chair pour racheter tout l'homme et subi la mort pour nous rendre la vie. Par lui, nous viennent toute grâce et tout salut. Il est la vigne dont nous sommes les rameaux et, en Lui, nous ne faisons plus qu'un.

Le racisme proclame la naturelle bonté de la race. Nous ne pouvons faire nôtre cette affirmation, parce que, ne croyant pas à la naturelle bonté de l'homme, nous ne croyons pas non plus à celle d'aucun groupe humain. Que le racisme nie, tant qu'il voudra, le péché, sa négation même, par l'erreur qu'elle suppose, renforce notre croyance au péché. Nous savons que, la nature humaine étant blessée, il n'y a pas plus de santé ni de pureté dans l'homme collectif que dans l'homme individuel. Nous ne commettrons pas l'erreur de juger la nature totalement viciée et incapable d'un rachat qui porte la guérison au plus profond d'elle-même. Nous ne commettrons pas l'erreur inverse de la juger totalement saine parce qu'il existe de beaux corps, des yeux bleus et des cheveux blonds.

Le racisme place dans l'homme, dans la race et les instincts qu'elle détermine, l'espoir de la rédemption. La rédemption s'opère par l'homme élu qui résume le parti, lequel incarne le peuple, lequel à son tour intègre la race. Nous n'attendons le salut de l'humanité ni d'une race, ni d'un parti, ni d'un peuple, ni d'un homme. Nous ne l'attendons même plus, car voilà deux mille ans que les Anges l'ont annoncé aux bergers sur l'étable de Bethléem. Nous confessons un seul Rédempteur, un seul Seigneur, un seul chef, Jésus-Christ, homme et Dieu, Lumière de Lumière, médiateur entre l'humanité pécheresse et la miséricorde divine. Et si quelqu'un ne confesse pas, de bouche et de cœur, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qu'il soit anathème.

Le racisme limite à son profit l'universelle loi d'amour, dictée par la Rédemption. Il n'est permis d'aimer que nos frères de race. Pour nous, nous ne connaissons qu'un commandement, c'est le commandement nouveau : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». En cet amour, notre loi trouve sa plénitude.

Le racisme prétend fonder une humanité nouvelle, éternelle maîtresse d'une terre domptée. Pour nous, il n'est d'hommes nouveaux que ceux qui, dépouillant le vieil homme, sont morts, ont été ensevelis et sont ressuscités avec le Christ et qui, maintenant, marchent dans une vie nouvelle. Pour nous, il n'est point ici-bas de cité permanente et les patries charnelles ne sont que l'image de la patrie céleste et les marches de l'escalier qui conduit à la Cité de Dieu. Pour nous, nous espérons le nouvel avènement par lequel le Christ, ayant jugé les vivants et les morts, fera une terre nouvelle et des cieux nouveaux, séjours d'une chair renouvelée, transparente à l'âme, qui ne connaîtra plus les servitudes ni de la mort, ni de la corruption, ni de la race (24).

Devant la raison, le racisme n'est que le service d'un fantôme. Devant la raison, il n'est que le culte d'une idole qui, comme le Veau d'Or ou le Baal des Mouches, joue à contrefaire le vrai Dieu. Chaque nuit traîne ses fantômes ; mais le soleil du matin les dissipe. Chaque siècle révère ses idoles, car l'idolâtrie a la vie aussi dure que le péché ; mais le siècle qui suit renverse l'idole. Isis et Osiris ont passé ; Zeus et Athena ont passé ; Jupiter Capitolin et le « divin » Néron ont passé ; Wotan et Thor ont passé. Le racisme passera. Et l'avenir trouvera plus étonnante l'adoration de la race après vingt siècles de christianisme que celle de Zeus ou de Wotan qui, somme toute, dans la nuit païenne, étaient des rayons échappés à la Lumière du Dieu inconnu.

Lyon.

Joseph FOLLIET.

(24) Nous pourrions multiplier ces oppositions. Nous préférons nous borner. Signalons toutefois une importante conséquence du panthéisme raciste : la négation de toute interaction entre le spirituel et le temporel. Selon Rosenberg, le chrétien distingue entre César et Dieu, alors que le raciste ne peut se livrer à cette distinction fallacieuse, puisque, la race et Dieu se confondant, il sert le second quand il sert la première. C'est le retour absolu à la Cité antique. Cfr *National-sozialistische Monatshefte*, n° 101, cités par *Blackfriars* (décembre 1938).